

Formation des enseignant·es : le SNESUP-FSU attend des réponses ! La formation concerne l'Enseignement Supérieur et la Recherche !

Annoncée voici bientôt un an (fin juin 2023) par le ministre de l'Éducation nationale de l'époque, la nouvelle réforme de la formation des enseignant·es demeure insaisissable. On ne compte plus les réunions programmées puis finalement annulées, à la dernière minute parfois.

Alors qu'une réunion multilatérale sur la réforme de la formation prévue le 22 avril 2024 était finalement reportée au 6 mai 2024 – mais toujours pas confirmée à cette heure –, le SNESUP-FSU avait conjointement sollicité, par courrier, le ministère de l'Enseignement supérieur et de Recherche, la Direction générale des ressources humaines (DGRH) ainsi que la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) au sujet des nouvelles modalités de recrutement et de formation des enseignant·es. Nous demandions notamment à être associés à la réflexion sur les maquettes des concours, la future structure de formation, l'avenir des INSPE, de leurs personnels et des MEEF..., autant de questions qui ont des incidences directes sur les formations supérieures et un fort impact sur les conditions de travail de nos collègues. À ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse ni de notre ministère de tutelle, ni de la DGRH, ni de la DGESIP. N'y-a-t-il aucune réponse à ces questions ?

Depuis ce courrier, des documents de travail du MEN concernant les maquettes des nouveaux concours ont été diffusés. Les organisations syndicales de l'ESR n'ont pas été destinataires de ces documents qui les concernent pourtant au premier chef dans la mesure où des modules de préparation à ces concours devraient se mettre en place en Licence dès la rentrée de septembre 2024. Tout est fait pour mettre les équipes des INSPE et des universités en difficulté, d'autant que les textes de cadrage annoncés ne cadrent rien. Les fiches de présentation des épreuves des concours (CRPE, CAPES, CAPEPS, CAPLP) qui circulent actuellement - même si elles sont présentées comme des documents de travail - sont pour le moins minimales. Quant aux contenus et aux programmes des épreuves de concours, ils sont dans les limbes...

Nous le réaffirmons, ces incertitudes, qui pèsent sur les étudiant·es et sur les personnels, relèvent de la maltraitance institutionnelle. Les questions que nous posons depuis plusieurs mois appellent des négociations plus qu'urgentes dans lesquelles les organisations syndicales de l'ESR doivent avoir toute leur place. ■

Toutes et tous mobilisé·es le 6 mai, journée morte dans les INSPE !

La colère est générale et le désarroi des personnels est profond. Cela doit être entendu. C'est pourquoi nous appelons étudiant·es et personnels à se mobiliser le 6 mai 2024 dans le contexte de la "Journée morte" dans les INSPE et les composantes assurant les masters MEEF à l'appel de l'intersyndicale de l'ESR. Le SNESUP-FSU propose en outre un temps de visioconférence nationale à 17h pour faire un bilan "à chaud" de cette journée.

Paris, le 30 avril 2024

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)

SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sq@snesup.fr – www.snesup.fr